

Olivier PEVERELLI
Maire,

Convocation du Conseil Municipal

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que le Conseil Municipal dont vous faites partie, est invité à se réunir,

Le jeudi 13 novembre 2025 à 18h00

Cette réunion se tiendra dans la **Salle du Conseil Municipal de l'Hôtel de Ville**.

Une note explicative concernant l'ordre du jour est jointe à la présente convocation, les documents correspondants vous seront adressés par mail.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de mes cordiales salutations.

Projets de délibération à l'ordre du jour :

- **n°2025.137** : Délégations accordées au Maire en application de l'article L2122-22 du Code général des collectivités locales ;
- **n°2025.138** : Mandat spécial et prise en charge des frais de participation de M. le Maire au Congrès et au Salon des Maires de France (Paris, 18-20 novembre 2025) ;
- **n°2025.139** : Créations – suppressions de postes et modification du tableau des effectifs ;
- **n°2025.140** : Contrat d'assurance des risques statutaires ;
- **n°2025.141** : Mise à disposition gratuite de locaux à divers organismes effectuant des permanences d'accueil du public au sein de l'espace France Services ;
- **n°2025.142** : Mise à disposition gratuite de salles communales en période électorale ;
- **n°2025.143** : Budget principal – autorisations de programmes et crédits de paiement ;
- **n°2025.144** : Décision Modificative n°5 du Budget Principal ;
- **n°2025.145** : Admission en non-valeur de créances irrécouvrables sur le budget principal ;
- **n°2025.146** : Admission en non-valeur de créances irrécouvrables sur le budget annexe assainissement ;
- **n°2025.147** : Convention de partenariat avec l'Institut d'Art Contemporain Villeurbanne / Rhône – Alpes dans le cadre du programme « Un territoire en trois temps » ;
- **n°2025.148** : Convention pluriannuelle d'objectifs 2025-2028 avec l'AGSA-SMAC 07 ;
- **n°2025.149** : Subventions aux associations sportives ;
- **n°2025.150** : Contrat de partenariat d'images avec Raphaël Astier ;
- **n°2025.151** : Mise à disposition gratuite de locaux à des associations teilloises ;
- **n°2025.152** : Avenant n°2 à la convention de partenariat opérationnel pour la mise en œuvre des contributions de la Caisse des Dépôts au programme « Petites Villes de Demain » ;
- **n°2025.153** : Transformation de l'ilot Robespierre (quartier Frayol) – autorisation donnée à l'EPORA de vendre à M. Patrick DUARTE la parcelle BK 267 située 5 allée Docteur Wolf Levi ;
- **n°2025.154** : Transformation de l'ilot Robespierre (quartier Frayol) – cession d'un local à usage de cave situé sur la parcelle BK 265 à M. Patrick DUARTE ;
- **n°2025.155** : Désaffectation d'une portion de la bordure du chemin communal à proximité de la parcelle CL 346 ;
- **n°2025.156** : Convention opérationnelle avec l'ALEC 07 pour l'expérimentation d'une communauté d'énergie citoyenne multi-partenariale et inclusive ;
- **n°2025.157** : Mise en place d'une redevance d'occupation du domaine public sur les infrastructures et les ouvrages publics d'assainissement collectif ;

- **n°2025.158** : Convention d'échanges de données entre Sydéo, Saur, et la commune pour la facturation des usagers à l'assainissement collectif ;
- **n°2025.159** : Fixation des tarifs et des prix relatifs au service public d'assainissement collectif ;
- **n°2025.160** : Avenant n°1 à la convention de concession du service public signée avec la Société SAUR pour l'exploitation du service d'assainissement collectif ;
- **n°2025.161** : Retrait de la délibération n°2025-135 du 29 septembre 2025 ;

Le Maire,



Olivier PEVERELLI

Affichée le 7 novembre 2025

Copie :

- *Le Dauphiné*
- *La Tribune*